

	Loir-et-Cher					Arrondissement			Sources	Commentaire
	Nombre	Variation				Blois	Romorantin	Vendôme		
		par rapport au trimestre précédent		par rapport au même trimestre de l'année précédente		Nombre	Nombre	Nombre		
<b>Les personnes dépourvues de logement</b>										
Nb de personnes en hébergement d'urgence	184	- 2,6 %	→	+ 1,7 %	→	114	13	57	ASLD - CCAS - CIAS	xx personnes accueillies à l'abri de nuit pour la première fois.
Nb de nuitées en hébergement d'urgence	5 018	+ 9,2 %	↗	+ 42,3 %	↗↗	3 144	105	1 769	ASLD - CCAS - CIAS	Une nuitée comptée par ménage quelque soit le nombre de personnes composant le ménage
Nb de personnes hébergées à l'hôtel en situation d'urgence	54	0 %	→	+ 170,0 %	↗↗↗				ASLD - CCAS - CIAS	Sont inclus les primo-arrivants
Nb de nuitées d'hôtel	3 249	-	↗↗↗	-	↗↗↗				ASLD - CCAS - CIAS	
Nb d'appels au 115 pour lesquels aucune réponse n'a pu être apportée faute de places ou de réponses adaptées sur le secteur géographique	296	+ 41,6 %	↗↗	+ 29,3 %	↗↗				ASLD	Sur un total de 690 demandes d'hébergement d'urgence
<b>Les personnes en structure d'hébergement ou en logement d'insertion</b>										
Nb de ménages entrés en CHRS dont femmes victimes de violences	31 6	- 16,2 % -	↘ ↗	+ 3,3 % -	→ ↘↘				DDCSPP - CHRS	xx personnes entrées
Nb de demandes refusées faute de places disponibles en CHRS	35	-	→	+ 45,8 %	↗↗				DDCSPP - CHRS	Une personne peut formuler plusieurs demandes Doublons possibles Lataste / Astrolabe
Part des sortants de CHRS accédant à un logement autonome ou adapté	42 %	- 2 points	→	- 29,5 points	↘↘				DDCSPP - CHRS	La situation logement à la sortie n'est pas toujours connue
Nb de jeunes entrés dans l'urgence en FJT - résidences sociales	12	- 14,3 %	↘	- 25 %	↘↘	6	2	4	FJT	Très forte hausse du nombre total d'entrants en FJT ce trimestre (+ xx % par rapport au 4 <sup>e</sup> trimestre 2011)
Nb de jeunes en situation d'urgence et refusés en FJT faute de places disponibles	nd	nd	nd	nd	-	5	0	1	FJT	Romorantin 2 jeunes refusés faute de ressources
<b>Les personnes confrontées à des difficultés sociales et financières</b>										
<b>Difficultés d'accès</b>										
Nb de dossiers en attente anormalement longue parmi les demandes de logement social dont en situation prioritaire	nd 4	nd -	→	nd nd					DDCSPP (NUD)	Les données relatives à la demande de logement social issues du Numéro unique départemental ne sont pas disponibles depuis avril 2011
Nb de demandes de logement HLM concernant des ménages dont le revenu est inférieur à 60 % des plafonds HLM Part dans le total des demandes (pour lesquelles le revenu est connu)	720 72,7 %	+ 3,3 % + 3,4 points	↗ ↗	- 6,9 % nd	↘ -	455 72,6 %	136 73,1 %	129 72,5 %	Bailleurs sociaux	Données disponibles pour deux bailleurs (hors doublons) La demande de logement recule de 1,5 % ce trimestre 46 % des demandeurs ont un revenu inférieur à 30 % des plafonds.
Nb de ménages aidés par le FSL pour l'accès	232	+ 26,1 %	↗↗	+ 12,1 %	↗	109	71	38	Conseil général	Le canton de résidence du demandeur est connu et non celui d'installation. Les demandes extérieures au département sont comptabilisées dans le total Loir-et-Cher
Nb de ménages reconnus prioritaires par la Commission de médiation	8	-	↗	-	↗				DDCSPP	Commission réunie 2 fois au cours du trimestre
<b>Difficultés de maintien dans le logement occupé</b>										
Nb de locataires ayant un impayé de loyer de 3 mois et plus dans le parc public (et proportion de locataires concernés)	1 244 (9,5 %)	- 2,7 %	↘	+ 12,4 %	↗	621 (9,4 %)	331 (10,3 %)	292 (9,1 %)	Bailleurs sociaux	Données TDLH et Loir-et-Cher Logement
Nb de ménages aidés par le FSL pour le maintien	67	+ 86,1 %	↗↗↗	- 20,2 %	↘↘	44	11	12	Conseil général	
<b>Les personnes menacées d'expulsion (impayés de loyer, troubles, récupération du logement en fin de bail)</b>										
Nb de commandements de quitter les lieux	69	+ 1,5 %	-	+ 7,8 %	↗	43	16	10	Préfecture	
Nb de concours de la force publique accordés	19	ns	ns	- 65,5 %	↘↘	10	2	7	Préfecture	

**Légende :** → Evolution comprise entre - 3 % et 3 % ; ↗ Evolution positive > 3 % ; ↗↗ Evolution positive > 20 % ; ↗↗↗ Evolution positive > 50 % ; ↘ Evolution négative > - 3 % ; ↘↘ Evolution négative > - 20 % ; ↘↘↘ Evolution négative > - 50 %  
nd : non disponible ; ns : non significatif NB : une même personne peut avoir bénéficié de plusieurs dispositifs au cours du trimestre et être comptabilisée plusieurs fois